



Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement de Satigny

Jeudi 26 mai 2011 de 18h00 à 20h00
Salle du conseil de l'école de Satigny-Village

Présents :

Directeur : Yves Corbat
Secrétaire : Madlen Liaudet
Enseignants : Noémie Moggio
Audrey Mercier
Bischoff Gagnière Marie-Françoise
Carlos Ballesteros
Commune : M. Poget, Conseiller administratif
Responsable des
bâtiments scolaires : Luc Piller
Représentantes des
parents : Véronique Leuenberger
Dominique Moser
Catherine Schwager
Isabella Siddiqi
GIAP : Leila Gonzalez
Alexandra Keller, invitée permanente

Ordre du jour

1. Bienvenue, accueil

M. Corbat souhaite la bienvenue à chacun et déclare cette séance ouverte.

Le PV ne sera plus relu et approuvé en début de séance puisque les outils informatiques permettent de le faire avaliser par ce biais.

1.1. Venue de Mme Paola Marchesini

Lorsque la date de la venue de Mme Marchesini à un CE de Satigny sera agendée, nous aborderons l'expertise du Projet d'établissement et la position du Conseil d'Etat.

2. Organisation des classes et perspectives 2011-2012

2.1 Annonce composition des classes

L'arrivée de nouveaux élèves, engendrée par les nouvelles habitations est sensiblement moins importante qu'en début d'année scolaire.

On constate que les effectifs par classe sont actuellement bien élevés pour certains degrés malgré l'ouverture d'une classe supplémentaire en novembre 2010.

Il faudrait, pour une meilleure qualité des apprentissages scolaires tant pour les élèves que les enseignants concernés, ouvrir deux classes supplémentaires dès la rentrée 2011. Une telle option aurait pour conséquence la suppression du soutien personnalisé aux élèves en difficulté.

L'option retenue par M. Corbat a été de négocier l'ouverture d'une classe supplémentaire et du plein maintien du pourcentage du soutien aux élèves en difficulté.

La négociation fut délicate. Une réponse favorable en vue d'obtenir un poste supplémentaire nous est parvenue. Cela permet d'ouvrir une nouvelle classe dès la rentrée prochaine. De plus le taux de travail destiné aux enseignants chargés du soutien pédagogique est maintenu et correspond à un poste à 100%.

Il est possible que durant l'été de nouveaux élèves arrivent encore, ce qui pourrait engendrer une difficulté au niveau des effectifs. En effet, une classe à 25 élèves peut représenter une gestion délicate et un tel effectif est supérieur à la norme souhaitée par le Conseiller d'Etat, à savoir des classes avec un effectif qui se situe dans une fourchette de 18 à 22 élèves.

En vue de prévenir un tel scénario, l'organisation des classes impliquera la mise en place de classes en double degré. Dès août, les écoles de Satigny seront composées de 19 classes, 14 à l'école Village et 5 à l'école Mairie.

Les listes des classes seront affichées sur les portes des écoles le samedi 27 août qui précède la rentrée scolaire.

2.2 Heures de disciplines spécifiques

Les représentantes des parents souhaitent comprendre le fonctionnement lié à la dotation des heures destinées aux cours de musique, rythmique, éducation physique, natation et arts visuels.

M. Corbat précise que la dotation des heures consacrées à ces disciplines dépend de clés de répartition et de l'option retenue dans le cadre du projet d'établissement.

Mme Moggio explique qu'en ce qui concerne les cours d'éducation physique, il leur est donné un nombre d'heures hors maître spécialiste, et que parfois pour des activités de handball, par exemple, un enseignant peut demander à un autre enseignant de pouvoir bénéficier de ses heures. Celles-ci sont rendues dans un 2^{ème} temps.

M. Corbat rappelle la loi fédérale qui stipule 3 périodes par semaine, dont 2 données par un maître d'éducation physique.

En ce qui concerne la fréquentation de la piscine, celle-ci se fait par tranche de 6 mois. Pour cette année il a été décidé que pour le degré de 6P, il n'y aurait plus de cours de piscine. En effet, après analyse, il a été estimé plus approprié que les élèves des petits degrés puissent en profiter étant donné que ceux-ci sont en phase d'acquérir une autonomie en natation.

Mme Moggio informe qu'en 4^{ème} primaire il n'y a plus de dessin avec le maître spécialisé des arts visuels par manque de périodes disponibles. M. Corbat précise que 8 périodes d'arts visuels sur la totalité accordée à l'établissement ont été enlevées. Actuellement l'école de Dardagny n'a aucune période à disposition.

M. Corbat informe le Conseil d'établissement qu'il portera à sa connaissance dès le 1^{er} CE de la prochaine année scolaire, les détails liés à l'organisation des cours spécifiques. Il ajoute qu'en raison du départ de deux collaborateurs, maîtres spécialistes, et avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs, l'horaire devra être revu et repensé.

3. Dossiers en cours

3.1 Travaux de réfection des préaux

M. Corbat demande confirmation à M. Poget quant à la réfection des préaux de l'école.

M. Poget confirme que les travaux commenceront tout de suite après la fête des écoles et concerne les préaux non couverts.

Mme Siddiqi demande s'il était possible de récupérer les petits objets perdus entre les planches ?
M. Poget informe que l'accès aux préaux pour des raisons de sécurité sera interdit durant les travaux, et par conséquent cela ne sera pas possible.

Etant donné que les préaux restent accessibles à l'ensemble des habitants de la Commune, ceux-ci sont fortement fréquentés, notamment en dehors des heures scolaires. Cela peut occasionner quelques difficultés de cohabitation, plus particulière dans le cadre de l'utilisation des jeux et de la libre circulation d'engin à 2 roues.

La commune étudie la possibilité de poser des panneaux d'interdiction aux 2 roues aux endroits adéquats en vue de renforcer la sécurité des usagers.

M. Corbat précise qu'il s'est engagé à écrire un article concernant le bien vivre ensemble en mettant en évidence l'importance de cohabiter avec une notion de bien être et de respect des lieux. Cet article devra être mis en ligne sur le site de l'école mais également sur les sites des associations d'habitants de la Commune.

3.2 Panneau d'affichage

Mme Siddiqi demande s'il était possible d'afficher des documents de l'APE.

Pour l'instant et en raison d'un espace d'affichage restreint, il a été décidé qu'il y figurera des documents liés à l'organisation scolaire ainsi que l'affiche de l'APE et du CE.

Dans un deuxième temps M. Piller informe qu'il a fait la demande auprès de la Mairie afin de pouvoir installer un 2^{ème} panneau identique et qui pourrait servir à afficher tout ce qui concerne les activités culturelles non lucratives.

3.3 Aménagement bibliothèque (salle multimédia) école de Satigny Mairie

Le processus lié à l'aménagement de la salle multimédia de l'école de Satigny Mairie se poursuit. Une séance organisée entre Mme Cyr et un représentant des enseignants de l'école Mairie se tiendra et un calendrier sera affiné avec pour objectif une mise en fonction de cette salle dès la rentrée prochaine.

3.4 Fête des écoles

Le groupe de coordination pour la fête des écoles s'est réuni et a défini l'organisation de cet évènement.

Une répétition générale sera mise sur pied la veille et la sécurité et la tenue du cortège seront améliorés. Toutes les informations utiles parviendront aux parents par un "tout ménage" distribué par la Commune.

3.5 Projet d'établissement

Une expertise du projet a été menée par le SRED (Service de la Recherche en Education). Le directeur est dans l'attente du rapport qu'il devrait recevoir courant août. Ce rapport sera transmis aux membres du CE et aux enseignants. Chacun pourra y apporter des commentaires ou remarques. Ceux-ci seront compilés sous forme d'une synthèse et retournés à la rédactrice du rapport afin d'y être intégrée.

Dans un deuxième temps et probablement lors du premier ou du second CE, une présentation vulgarisée du bilan du projet d'établissement sera faite par le directeur et à la suite de cela un échange sera proposé aux membres du CE.

3.6 Semaine sans écran

Les représentantes des parents annoncent que plus de 200 enfants ont participé aux activités, ce qui représente 58% des enfants de l'école. Elles constatent une augmentation de 5% par rapport à 2009-2010. Les activités les plus populaires ont été la disco, le petit déjeuner et les contes.

Une quarantaine de parents s'est portée volontaire et bénévole pour animer différentes actions liées à cette semaine. De plus, 12 classes ont bénéficié de la venue de parents qui avaient pour mission de lire des contes qui pouvaient être lus dans différentes langues. Les représentants des enseignants relaient que la lecture des contes a été très appréciée par les enfants et que la collaboration avec les parents était enrichissante.

Dans l'idée d'optimiser favorablement la coordination des activités durant cette semaine, Mme Keller suggère de faire débiter les activités dès 16h15 avec pour objectif d'éviter aux élèves d'être dispersés et quelque peu perdus.

Les représentantes des parents précisent que les activités proposées par eux, ne sont pas un relais du parascolaire et qu'il appartient aux parents de prendre les mesures qui s'imposent. L'enfant qui participe à ce genre d'activité est sous la responsabilité des parents.

M. Corbat suggère que lors d'une prochaine mise sur pied d'activités par les parents, ils en informe le GIAP afin de les intégrer dans l'organisation, ce qui permettrait d'éviter quelques problèmes d'intendance.

Mme Moggio signale avoir constaté que certains parents ainsi que leur enfant n'ont pas bien compris la procédure d'inscription aux différentes activités. Les représentantes des parents et les organisateurs vont s'attacher à rendre cette procédure plus compréhensible.

3.7 Bus de ramassage scolaire, pédibus, accès à l'école

Mme Siddiqi relève qu'au ch. du Jarlot, situé derrière l'école du Village, il y a un trafic de véhicule important. Bien des parents sont inquiets pour la sécurité de leurs enfants.

Les représentantes des parents demandent ce qu'il serait possible de faire pour réduire la circulation aux alentours de l'école et notamment dans ce chemin.

Une idée serait de demander au CFF une autorisation de 30 min. pour que les parents puissent charger ou décharger les enfants qui se rendent à l'école. Une autre idée serait d'étudier la possibilité que la Commune achète un bus qui pourrait favoriser le ramassage scolaire dans les hameaux situés sur la Commune. Certes, il existe actuellement un système appelé "vélo-bus" mais malheureusement les parcours empruntés ne disposent pas de pistes cyclables.

M. Poget précise que l'accès au ch. du Jarlot est uniquement autorisé aux riverains. La mise en place de panneaux d'interdiction peut être étudiée par la Commune et leur pose envisageable à moyen terme. M. Poget va étudier ce sujet avec ses collègues et proposera un plan d'accès vers l'école pour informer les parents. Ce plan sera transmis aux parents en début d'année scolaire par M. Corbat.

En ce qui concerne l'achat d'un bus de ramassage scolaire, M. Poget rappelle que cela avait déjà été évoqué à la Commune, et que l'organisation des horaires s'est avérée trop compliquée et le coût trop élevé.

Les représentantes des parents expliquent que l'APE et les parents en général, sont prêts à s'impliquer pour la sécurité des enfants.

M. Corbat profite de l'occasion pour informer que les enseignants peuvent demander depuis peu des billets collectifs auprès des TPG. Dès la rentrée CHF 5.00 par enfant seront demandés aux parents. Cette somme sera versée dans un fond cantonal destiné à cette prestation. Toute classe pourrait bénéficier sans frais supplémentaires de 4 parcours durant l'année scolaire.

4. Nouveaux dossiers

4.1 NetCity.org campagne de prévention d'Action Innocence

Mme Siddiqi signale qu'il y a un bus itinérant pour la prévention des dangers liés à l'utilisation d'Internet et qu'il peut être demandé par l'école, ce tant pour les petits que les grands. M. Corbat n'en a pas eu connaissance, s'informerá sur les modalités pour bénéficier d'une telle animation et en informera ses collaborateurs dès la rentrée prochaine.

4.2 Projet goûter sain

A la demande de la Commune et pour compléter le programme "Fourchette verte" dont bénéficient les élèves qui fréquentent le restaurant scolaire, il est évoqué l'idée de réfléchir sur la mise en place du "goûter sain".

M. Corbat propose qu'un débat consultatif soit agendé dans le cadre d'un prochain CE. A cet effet, il propose d'inviter Mme Fabbi, diététicienne au Service Santé de la Jeunesse ainsi qu'une enseignante de l'école de la Roseraie où ce programme est en place depuis une année. M. Corbat précise qu'il souhaite qu'une telle réflexion explore tous les niveaux qui sont concernés par une telle action.

Mme Moggio informe qu'elle a suivi le cours de Mme Fabbi dans le cadre "sport et mouvements" et il s'est avéré que la mise en place a été difficile à faire, en l'occurrence à La Roseraie mais que finalement le projet avait bien abouti.

Exemples : Intrusion dans la gestion familiale, scolaire, implication des adultes dans un tel programme, équilibre vie privée-vie publique, définition d'une alimentation saine, etc.

Les membres du CE donnent certaines informations qui pourront être reprises lors de la séance prévue à ce débat, à savoir Mme Bischoff Gagnière qui explique qu'avec l'aide de l'infirmière, la pyramide alimentaire a été étudiée en classe et s'est terminé par un déjeuner.

Le GIAP informe que les goûters sont préparés dans le même esprit que les repas qui sont servis au restaurant.

Le CE entre en matière et cette thématique sera à l'ordre du jour prochainement.

5. Bilan CE et perspectives 2011-2012

Les représentantes des parents s'interrogent sur la possibilité de mieux rendre accessible à l'ensemble des parents ce qui est traité dans le cadre des CE.

A ce sujet M. Corbat informe que le lien du site de l'école sera communiqué aux parents par le courrier de la prochaine rentrée scolaire.

5.1 Communication et coordination - animation

Se référer au point 3.6 – semaine sans écran.

5.2 Etat des lieux – inscriptions parascolaires

Les inscriptions ont à nouveau augmenté très sensiblement par rapport à la fréquentation actuelle.

Lundi midi	137 enfants	lundi soir	65 enfants
Mardi midi	145 enfants	mardi soir	61 enfants
Jeudi midi	155 enfants	jeudi soir	53 enfants
Vendredi midi	141 enfants	vendredi soir	67 enfants

Mmes Gonzalez et Keller demandent s'il n'est pas possible de prendre le goûter dans le restaurant scolaire plutôt que dans la salle dédiée à cet effet, qui est trop exiguë. De plus il n'y a pas de possibilité pour faire la vaisselle. Il serait judicieux de réorganiser l'organisation des activités parascolaires de 16h00. M. Poget en parlera avec les concierges concernés et s'engage à étudier la faisabilité d'un tel changement.

Il est rappelé à la demande de Mme Calzolari, de ne pas oublier d'informer le GIAP au minimum une semaine avant une sortie de classe ou d'un camp.

A l'unanimité, il semblerait qu'il appartient prioritairement aux parents de donner cette information. M. Corbat précise que les enseignants ont pour consigne de transmettre au GIAP toute annonce de sortie scolaire. Toutefois il estime que cette responsabilité d'informer le GIAP incombe aux parents.

La séance est levée à 20h00 et M. Corbat prend congé du CE et souhaite bel été à chacun.

Le prochain CE sera communiqué au mois de septembre 2011.